

# LES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

WEBINAIRE IR2F – 31 MARS 2026

SAISON 2025 / 2026

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL





# QUELQUES REGLES DE FONCTIONNEMENT



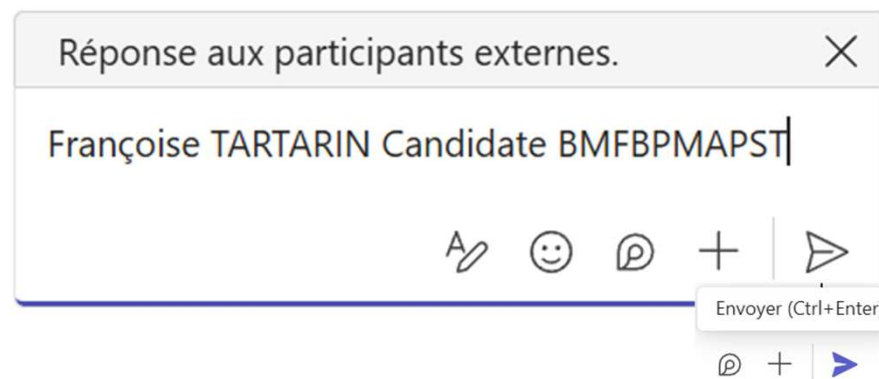
**POSEZ VOS QUESTIONS  
DANS CONVERSATION**



**COUPER VOTRE MICRO**

**Afin de vérifier si tout fonctionne bien, vous allez dans la conversation VOUS IDENTIFIER en indiquant :**

- **Nom-Prénom ou Nom du club**
- **Club ou candidat**
- **Type de formation (BEF/BMF/BMFBPMAPST/CDSSA)**





# SOMMAIRE

**1** LE BREVET D'ENTRAÎNEUR  
DE FOOTBALL

**2** LE BREVET MONITEUR FOOTBALL

**3** LA BI-QUALIFICATION BMF  
- BPJEPS MAPST

**4** LE CHARGE DE  
DEVELOPPEMENT DE  
STRUCTURE SPORTIVE  
ASSOCIATIVE



# LA FILIÈRE DE FORMATION DES ÉDUCATEURS ÉVOLUE !

## 2 PARCOURS POSSIBLES



CENTRE-VAL DE LOIRE

► CHOISISSEZ LE PARCOURS QUI VOUS CONVIENT !

### PARCOURS BÉNÉVOLE

### PARCOURS PROFESSIONNEL



#### ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)

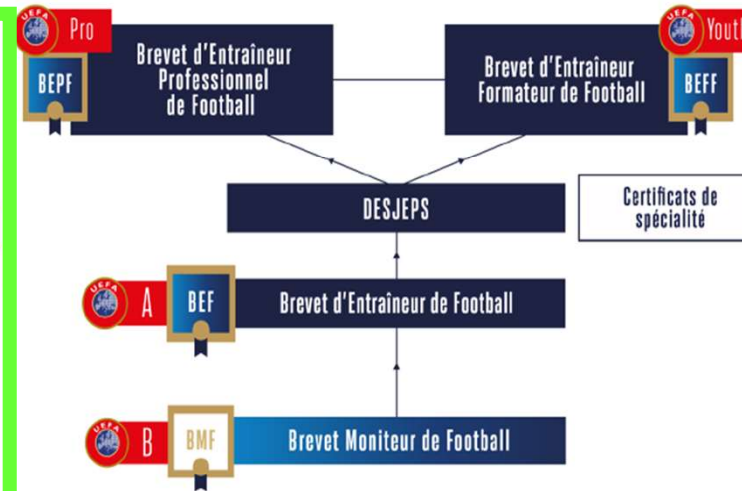
#### CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)

#### DIPLÔMES FÉDÉRAUX (DF)

Éthique et intégrité	Foot en marchand
Pratique féminine	FOOTS
Handi-foot	Futnet
Foot Adapté	Fit-Foot
Arbitrage	Accompagnateur d'équipe
Golf-Foot	Futsal

Seniors	Beach Soccer
U14-U19	Gardien de But
U10-U13	Préparateur Physique
U6-U9	Futsal
Projet Club	

Responsable École de Football
Coach Jeunes
Coach Seniors



# LA FILIÈRE DE FORMATION



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



CENTRE-VAL DE LOIRE



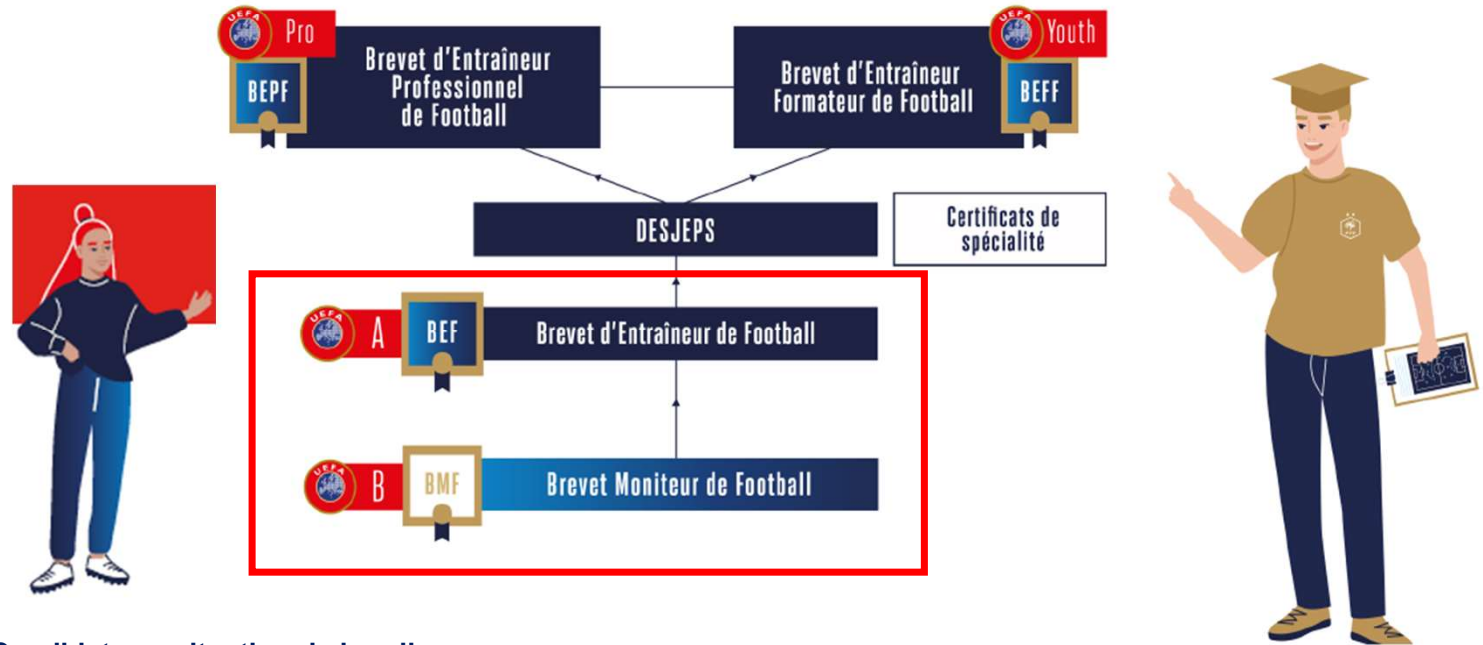
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

# Parcours professionnel

## PARCOURS PROFESSIONNEL



**NOUVEAU**

**FORMATION CDSSA**

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT  
DE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE DE NIVEAU 5

INFORMATIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTIONS SUR [MAFORMATION.FFF.FR/CDSSA](https://maformation.fff.fr/cdssa)

### Candidats en situation de handicap :

Des dispositions particulières peuvent être mises en œuvre pour rendre accessible la formation professionnelle aux personnes en situation de handicap. <https://foot-centre.fff.fr/formations/personne-en-situation-de-handicap/>

# LE PARCOURS PROFESSIONNEL



CENTRE-VAL DE LOIRE

# 1

## Le Brevet d'Entraîneur de Football



CENTRE-VAL DE LOIRE





INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL

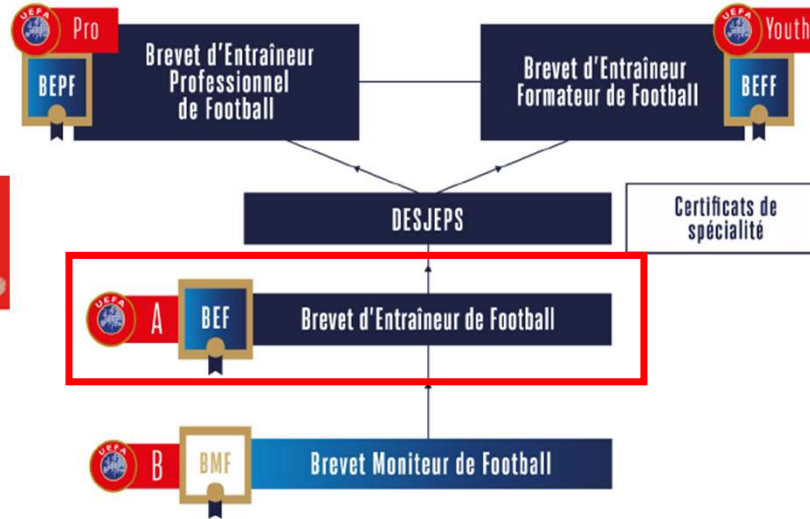


CENTRE-VAL DE LOIRE

# Parcours professionnel

## PARCOURS PROFESSIONNEL

NIVEAU  
**5**



- ✓ BEF en Continu
- ✓ BEF en Apprentissage
- ✓ Validation des Acquis d'Expérience



NOTE DONNÉE PAR LES STAGIAIRES : 4.53/5

# LE BEF





INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LES REFENTIELS METIERS

### 3 BLOCS DE COMPETENCES



#### BLOC 1

EC de mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football



#### BLOC 2

EC d'entraîner, en sécurité, une équipe de niveau régional et de niveau national de jeunes



#### BLOC 3

EC de diriger une équipe de niveau régional et de niveau national jeunes.



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LE DISPOSITIF – CONTINU ET APPRENTISSAGE

Plus de 600h00 de formation + accompagnement  
4 formateurs

1 Maître de stage pour 6 stagiaires  
(1 visite en club + 3 suivis/stagiaire)

1 positionnement de  
16h00  
+  
6 semaines de  
formation en Centre

**FORMATION  
OUVERTE A  
DISTANCE**  
60h

MISE EN SITUATION  
PROFESSIONNELLE  
EN CLUB  
Une équipe en  
responsabilité – 260h  
Développer le projet  
sportif- 100h  
Un Tuteur

Certification en club  
et en institut

**LE BEF**



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



**Frais de formation : 3 054 €**

**Frais Annexes : selon régime pension**



Possibilité de mobiliser au  
maximum 1 500 € de vos droits CPF  
Avec un ticket modérateur de 150€



## LES PREREQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- ✓ être âgé de 18 ans révolus,
- ✓ être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours,
- ✓ être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1),
- ✓ être titulaire du TFP de Moniteur de Football obtenu après le 2 avril 2008,  
ou,
- ✓ avoir participé à 100 matchs en tant que joueur(se) dans les championnats des compétitions fédérales suivantes : Ligue 1 – Ligue 2 – National 1 – National 2 – National 3 – D1 Futsal – D1 Féminine – D2 Féminine  
ou,
- ✓ répondre à un autre prérequis précisé dans le règlement
- ✓ Être déclaré sur le portail de déclaration des éducateurs sportifs

**LE BEF**

N°



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



# LES AIDES AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS



**Aide de l'ETAT :**  
**Diplômes de niveau 5 (BEF) : 4 500 € (375 € sur 12 mois)**

## Coûts pour l'employeur

TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Coûts complémentaires
Salaire brut + Estimations charges sociales (hors Alsace-Moselle)	492,22€ + 10€	783,9€ + 10€	979,7€ + 15€	1 848,42€ + 45€	<ul style="list-style-type: none"> <li>o <b>Mutuelle</b> : prise en charge minimale de l'employeur de 50%</li> <li>o <b>Hébergement et restauration</b> : à voir avec la Ligue régionale</li> <li>o <b>Médecine du travail</b> : 100 €/an (estimation)</li> </ul>
Aide de l'Etat	375€	375€	375€	375€	
Estimation Reste à charge mensuel	127,22€	418,9€	619,7€	1 518,42€	
Estimation Reste à charge annuel	1 526,64€	5 026,8€	7 436,4€	18 221,04€	



Le **FAFA Formation** est une aide de la Fédération Française de Football permettant de prendre **partiellement** en charge les **frais annexes** (restauration, hébergement, transport) **des apprentis en formation**

- Jusqu'à 35% de prise en charge pour un apprenti
- Jusqu'à 50% de prise en charge pour une apprentie

• Dossier à déposer en ligne avant le **31 OCTOBRE 2026**



• L'**AFDAS** offre une aide aux **frais annexes** (hébergement, restauration) :

- = 3€ par repas
- = 6€ par nuit avec petit-déjeuner

• Ces aides sont **déjà déduites** pour les apprentis dont la formation se déroule en centre technique

• Pour les autres, l'aide sera versée **par le CFA** après **transmission des justificatifs** par les apprentis (tickets de caisse, facture, ...)

## LE BEF

### Aide à la fonction de maître d'apprentissage

- **100€ par mois** versés à la **fin** du contrat d'apprentissage dans une limite de **1000€** pour les clubs de moins de **11 salariés**
- Formulaire à déposer sur la **plateforme de l'AFDAS** au moment du **dépôt** du contrat
- Envoi d'une **facture par le CFA** en fin de saison



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



# LA REMUNERATION DES APPRENTIS



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Coûts complémentaires
Salaire brut	492,22€	783,9€	979,7€	1 848,42€	
Estimation charges sociales	2€	2€	15€	210€	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Mutuelle</b> : prise en charge maximale de l'apprenti de 50%</li> <li>○ <b>Hébergement et restauration</b> : à voir avec la Ligue régionale</li> </ul>
Estimation salaire net mensuel	490,22€	781,9€	964,7€	1 638,42€	
Estimation salaire net annuel	5 882,64€	9 382,8€	11 576,4€	19 661,04€	



LE BEF

N°



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LES DATES A RETENIR



12 MARS 2026

OUVERTURE

24 MAI 2026

DATE LIMITE CANDIDATURES

1 ET 2 JUIN 2026

TESTS DE SÉLECTION

11 ET 12 JUIN 2026

POSITIONNEMENT

> Pour s'inscrire au BEF de **manière individuelle**, rendez-vous sur [maformation.fff.fr](https://maformation.fff.fr)

> Pour s'inscrire au BEF par **le biais de son club**, rendez-vous sur [portailclubs.fff.fr](https://portailclubs.fff.fr)

# LE BEF

# 2

## Le Brevet Moniteur de Football



CENTRE-VAL DE LOIRE





INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



NIVEAU  
**4**



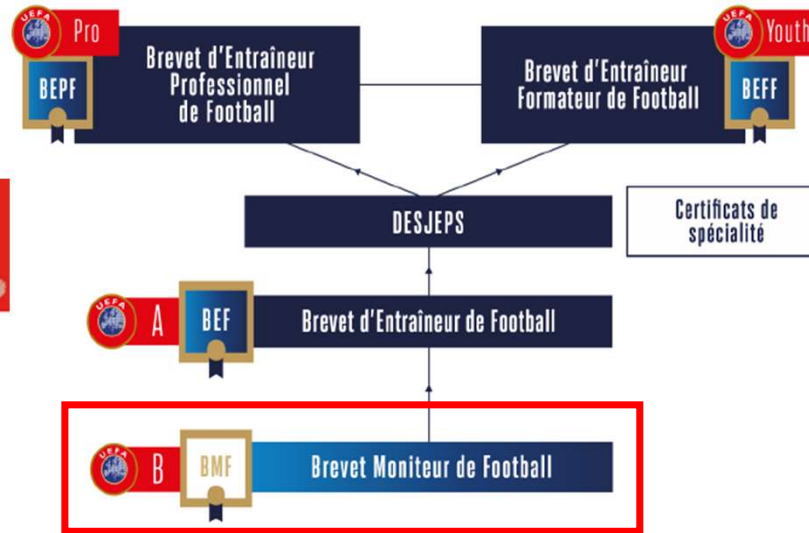
- ✓ **BMF en Continu**
- ✓ **BMF en Apprentissage**
- ✓ **BMF-BPJESP MAPST – La Bi- qualification**
- ✓ **Validation des Acquis d'Expérience**

**NOUVEAUTÉ**



## Parcours professionnel

### PARCOURS PROFESSIONNEL



**NOTE DONNÉE PAR LES STAGIAIRES : 4.53/5**

# LE BMF





INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LES REFENTIELS METIERS – DES BLOCS DE COMPETENCES



### 3 BLOCS

- **Bloc 1** : Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF
- **Bloc 2** : Animer des séances de football, en sécurité, en fonction du public visé : U6 à U13, U14 à U19 ou seniors
- **Bloc 3** : Accompagner les équipes en compétition, en sécurité, en fonction du public visé : U6 à U13, U14 à U19 ou Séniors

PAS D'EQUIVALENCES  
AVEC LES DF

PERMET D'ENSEIGNER  
CONTRE  
REMUNERATION





INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LE DISPOSITIF EN CONTINU

5 semaines de formation en Centre de 30h00  
Maître de stage  
(2 visites + 1 suivi / stagiaire) + 1 entretien

### FORMATION OUVERTE A DISTANCE

Asynchrone – 15h

Synchrone – 17h

### ACTION DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL

25h

### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

#### EN CLUB

Une équipe en  
responsabilité – 150h

Développer le projet du  
club – 60h

Tuteur

### Certification en institut

24h

+

Bilan

8h



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



**Frais d'inscription : 50 €**  
**Frais pédagogique : 2 498 €**  
**Frais Annexes : selon régime pension**



Possibilité de mobiliser au  
maximum 1 500 € de vos droits CPF  
Avec un ticket modérateur de 150€



## LES PREREQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- ✓ Être âgé de 16 ans révolus
- ✓ Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- ✓ Être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1)
- ✓ Valider les Tests de sélection
- ✓ Être déclaré sur le portail de déclaration des éducateurs sportifs

**LE BEF**

N°



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LES DATES A RETENIR



12 MARS 2026



OUVERTURE

14 JUIN 2026



DATE LIMITE CANDIDATURES

23 ET 24 JUIN 2026



TESTS DE SÉLECTION

24 AU 25 AOÛT 2026



POSITIONNEMENT

- > Pour s'inscrire au BMF de **manière individuelle**, rendez-vous sur [maformation.fff.fr](https://maformation.fff.fr)
- > Pour s'inscrire au BMF par **le biais de son club**, rendez-vous sur [portailclubs.fff.fr](https://portailclubs.fff.fr)

# LE BMF



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LE DISPOSITIF EN APPRENTISSAGE

Contrat d'apprentissage de 12 mois avec 35h/semaine  
Rythme de l'alternance : 3 semaines en club/ 1 semaine en Institut  
10 semaines de formation en Centre  
1 Maître de stage pour 8 stagiaires  
(2 visites + 1 suivi/stagiaire) + 1 entretien

10 semaines de formation  
en Centre  
5 semaines BMF de 32h  
+  
5 semaines de 32h +  
(Options  
complémentaires)

### FORMATION OUVERTE A DISTANCE

Asynchrone : 15h  
Synchrone : 17h

### ACTION DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL

25h

### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE EN CLUB

Une équipe en  
responsabilité - 150h  
Développer le projet du  
club - 60h  
Maître d'apprentissage et  
Tuteur

### Certification en institut

24h  
+  
Bilan  
8h



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LES PREREQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

**Frais pédagogique : 0 €**  
**Frais Annexes : selon régime pension**

- ✓ Être âgé de 16 ans révolus
- ✓ Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- ✓ Être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1)
- ✓ Valider les Tests de sélection
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage dans un club de Football
- ✓ Être déclaré sur le portail de déclaration des éducateurs sportifs



Le **FAFA Formation** est une aide de la Fédération Française de Football permettant de prendre **partiellement** en charge les **frais annexes** (restauration, hébergement, transport) **des apprentis en formation**

- Jusqu'à 30% de prise en charge pour un apprenti
- Jusqu'à 50% de prise en charge pour une apprentie

Dossier à déposer en ligne avant le **31 OCTOBRE 2026**



L'**AFDAS** offre une aide aux **frais annexes** (hébergement, restauration) :

- 3€ par repas
- 6€ par nuit avec petit-déjeuner

Ces aides sont **déjà déduites** pour les apprentis dont la formation se déroule en centre technique

Pour les autres, l'aide sera versée **par le CFA** après **transmission des justificatifs** par les apprentis (tickets de caisse, facture, ...)

**LE BMF**

N°



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



# LA REMUNERATION DES APPRENTIS



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Coûts complémentaires
Salaire brut	492,22€	783,9€	979,7€	1 848,42€	
Estimation charges sociales	2€	2€	15€	210€	<ul style="list-style-type: none"> <li>o <b>Mutuelle</b> : prise en charge maximale de l'apprenti de 50%</li> <li>o <b>Hébergement et restauration</b> : à voir avec la Ligue régionale</li> </ul>
Estimation salaire net mensuel	490,22€	781,9€	964,7€	1 638,42€	
Estimation salaire net annuel	5 882,64€	9 382,8€	11 576,4€	19 661,04€	





INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



CENTRE-VAL DE LOIRE

# LES AIDES AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

**Aide de l'ETAT :**  
**Diplômes de niveau 4 (BMF, BPJEPS) : 5 000 € (416 € sur 12 mois)**

## Coûts pour l'employeur

TYPE DE COÛT	- 18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut + Estimations charges sociales (hors Alsace-Moselle)	492,22€ + 10€	783,9€ + 10€	979,7€ + 15€	1 848,42€ + 45€	Coûts complémentaires <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mutuelle : prise en charge minimale de l'employeur de 50%</li> <li>o Hébergement et restauration : à voir avec la Ligue régionale</li> <li>o Médecine du travail : 100 €/an (estimation)</li> </ul>
Aide de l'Etat	416,6€	416,6€	416,6€	416,6€	Aides complémentaires potentielles <ul style="list-style-type: none"> <li>o Aide AFDAS : hébergement et restauration</li> <li>o FAF Formation</li> <li>o Aide maître d'apprentissage</li> </ul>
Estimation Reste à charge mensuel	85,62€	377,3€	578,1€	1 476,82€	
Estimation Reste à charge annuel	1 027,44€	4 527,6€	6 937,2€	17 721,84€	



- Le **FAFA Formation** est une aide de la Fédération Française de Football permettant de prendre **partiellement** en charge les **frais annexes** (restauration, hébergement, transport) **des apprentis en formation**
- Jusqu'à **35%** de prise en charge pour un apprenti
- Jusqu'à **50%** de prise en charge pour une apprentie

Dossier à déposer en ligne avant le **31 OCTOBRE 2026**

- L'**AFDAS** offre une aide aux **frais annexes** (hébergement, restauration) :
  - = 3€ par repas
  - = 6€ par nuit avec petit-déjeuner



- Ces aides sont **déjà déduites** pour les apprentis dont la formation se déroule en centre technique
- Pour les autres, l'aide sera versée **par le CFA** après **transmission des justificatifs** par les apprentis (tickets de caisse, facture, ...)

### Aide à la fonction de maître d'apprentissage

- 100€ par mois versés à la fin du contrat d'apprentissage dans une limite de 1000€ pour les clubs de moins de 11 salariés
- Formulaire à déposer sur la **plateforme de l'AFDAS** au moment du dépôt du contrat
- Envoi d'une **facture** par le **CFA** en fin de saison

## LE BMF



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LES DATES A RETENIR



12 MARS 2026



OUVERTURE

14 JUIN 2026



DATE LIMITE CANDIDATURES

23 ET 24 JUIN 2026



TESTS DE SÉLECTION

24 AU 25 AOÛT 2026



POSITIONNEMENT

- > Pour s'inscrire au BMF de **manière individuelle**, rendez-vous sur [maformation.fff.fr](https://maformation.fff.fr)
- > Pour s'inscrire au BMF par **le biais de son club**, rendez-vous sur [portailclubs.fff.fr](https://portailclubs.fff.fr)

# LE BMF



# 3

## Bi-qualification BMF – BPJEPS MAPST

**NOUVEAUTÉ**



CENTRE-VAL DE LOIRE





# LES REFENTIELS METIERS – DES BLOCS DE COMPETENCES

## BREVET MONITEUR DE FOOTBALL BMF Niveau IV

### 3 BLOCS

- **Bloc 1** : Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF
- **Bloc 2** : Animer des séances de football, en sécurité, en fonction du public visé : U6 à U13, U14 à U19 ou seniors
- **Bloc 3** : Accompagner les équipes en compétition, en sécurité, en fonction du public visé : U6 à U13, U14 à U19 ou Séniors

## BPJEPS Multi Activités Physique ou Sportives pour Tous BPJEPS MAPST Niveau IV

### 3 BLOCS

- **Bloc 1** : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre d'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- **Bloc 2** : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- **Bloc 3** : Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportive dans le cadre dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.





# LES DEBOUCHES



## EMPLOYABILITÉ

Agir fortement sur la politique Emploi pour améliorer l'employabilité de nos éducateurs



## UN CLUB

## UN EDUCATEUR POLYVALENT

**DANS UN CLUB DE FOOTBALL** Avec des conventions

Collectivités locales

Dans le secteur scolaire et périscolaire

Centre de Loisirs

Des établissements d'activités physiques et sportives

Comités d' Entreprise

Base de loisirs

Instituts Médico-éducatifs

Maison de Seniors ou EHPAD





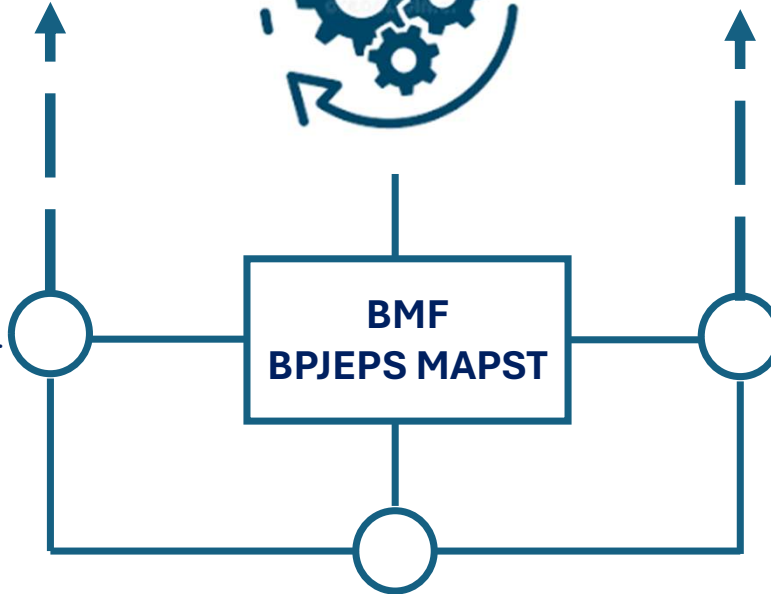
# HARMONISATION DES CONTENUS



**CONCOMITANCE**



**DES APPRENTISSAGES**



**DES SAVOIRS-ÊTRE COMMUNS :**  
Créer un climat d'apprentissage favorable, la posture de l'Éducateur.



**DES SAVOIRS-FAIRE COMMUNS ET SPECIFIQUES :**  
Concevoir, animer, évaluer des séances en SECURITE.  
Concevoir, mettre en œuvre, évaluer un PROJET en lien avec son environnement.  
Promouvoir un projet.

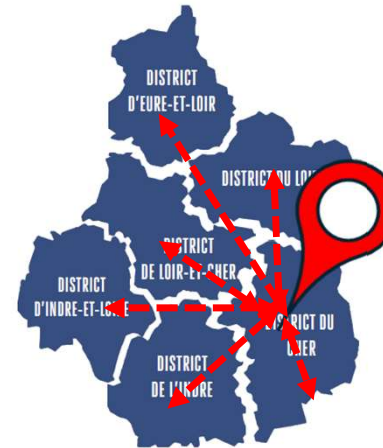
**DES SAVOIRS COMMUNS ET SPECIFIQUES :**  
Connaissance des publics, des pédagogies et des différentes pratiques en SECURITE en lien avec son environnement.



# VOLUMETRIE : 16 STAGIAIRES



**APPRENTISSAGE EN STRUCTURE  
SUR 2 ANS ET OBTENTION DE 2  
DIPLOMES TFP NIVEAU 4**



**UNE FORMATION  
RSO**

**22 SEMAINES DE 4 JOURS**



**22 MOIS DE FORMATION  
(du 14 septembre 2026 au 22 juin 2028)**



**FORMATION EN CENTRE /  
FOAD/AFEST  
826h00**





# LES MISES EN SITUATIONS PROFESSIONNELLES : 820H DE MSP



**BMF : 420H DE MSP**

**LE FOOTBALL TRADITIONNEL  
LES FOOTBALLS PLURIELS**

**DOMAINE D'ACTIVITES N°2 DU BPJEPS MAPST  
ACTIVITES PHYSIQUES ET JEUX  
SPORTIFS (JS)**



**APPRENTISSAGE  
SUR 2 ANS (24 MOIS)**

**CLUB DE FOOT PRINCIPAL  
EMPLOYEUR**  
et conventionnement avec 1 ou  
2 autres STRUCTURES d'accueil

**BPJEPS MAPST : 400H DE MSP**

**DOMAINE D'ACTIVITES N°1 DU BPJEPS MAPST  
ACTIVITES PHYSIQUES ENTRETIEN  
CORPOREL (APEC) : 200H**

**DOMAINE D'ACTIVITES N°3 DU BPJEPS MAPST  
ACTIVITES PHYSIQUES EN ESPACE  
NATUREL (APEN) : 200H**



**UN TUTEUR : BMF**

- ✓ Salarié ou bénévole du club ou d'un autre club
- ✓ **Titulaire à minima du BMF justifiant 2 ans d'expérience et d'une habilitation tutorale**
- ✓ **Accompagne** l'apprenti sur sa MSP



**UN MAÎTRE  
D'APPRENTISSAGE**

- ✓ Salarié du club ou Président
- ✓ **Accompagne** l'apprenti sur sa formation et sa vie en club
- ✓ Compétences hors football



**UN TUTEUR : BPJEPS MAPST**

- ✓ Salarié ou bénévole du club ou d'une autre structure
- ✓ **Titulaire d'un diplôme APT ou justifiant à minima d' 1 an d'expérience en APT.**
- ✓ **Accompagne** l'apprenti sur sa MSP

**Chaque organisme de formation VALIDE le choix du ou des tuteurs du stagiaire**



# LES PREREQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- ✓ Être âgé de 16 ans révolus
- ✓ Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- ✓ Être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1)
- ✓ Être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport et datant de moins d'un an à l'entrée en formation
- ✓ Valider les Tests d'Exigences Préalables (TEP)
- ✓ Valider les Tests de sélection (Un écrit (lettre de motivation) et un entretien de 30 minutes)
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage dans un club de Football
- ✓ Être déclaré sur le portail de déclaration des éducateurs sportifs

## Candidats en situation de handicap :

Des dispositions particulières peuvent être mises en œuvre pour rendre accessible la formation professionnelle aux personnes en situation de handicap. <https://foot-centre.fff.fr/formations/personne-en-situation-de-handicap/>





# LES TESTS DE SELECTION POUR L'ENTREE EN FORMATION

Frais d'inscription au BPJEPS MAPST : 40€  
Frais de TEP : 55 €  
Frais pédagogique : 0 €



LUNDI 22 JUIN 2026

VALIDATION DES Tests d'Exigences Préalables (TEP) BPJEPS MAPST  
2 épreuves (« Luc Léger » et parcours d'Habilité Motrice)

NON VALIDATION DES Tests d'Exigences Préalables (TEP\*)  
BPJEPS MAPST

MARDI 23 JUIN 2026

BMF – BPJEPS MAPST  
Un ECRIT (Lettre de motivation et projet professionnel) de 5 pages maximum , envoyé par l'organisme de formation 15 jours avant l'épreuve orale  
Un ENTRETIEN de 30 minutes maximum (10 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien)

MARDI 23 JUIN 2026

BMF EN APPRENTISSAGE  
Un ECRIT (Lettre de motivation et projet professionnel) de 5 pages maximum , envoyé par l'organisme de formation 15 jours avant l'épreuve orale  
Un ENTRETIEN de 30 minutes maximum (10 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien)





# LA REMUNERATION DES APPRENTIS



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Coûts complémentaires
Salaire brut	492,22€	783,9€	979,7€	1 848,42€	
Estimation charges sociales	2€	2€	15€	210€	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Mutuelle</b> : prise en charge maximale de l'apprenti de 50%</li> <li>○ <b>Hébergement et restauration</b> : à voir avec la Ligue régionale</li> </ul>
Estimation salaire net mensuel	490,22€	781,9€	964,7€	1 638,42€	
Estimation salaire net annuel	5 882,64€	9 382,8€	11 576,4€	19 661,04€	





# LA REMUNERATION DES APPRENTIS

## 2<sup>ème</sup> année bi-qualification



TYPE DE COÛT	- 18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Coûts complémentaires
Salaire brut	711€	929,74€	1 127,5€	1 848,42€	
- Estimation charges sociales	2€	2€	15€	210€	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Mutuelle</b> : prise en charge maximale de l'apprenti de 50%</li><li>○ <b>Hébergement et restauration</b> : à voir avec la Ligue régionale</li></ul>
Estimation salaire net mensuel	709€	927,74€	1 112,5€	1 638,42€	
Estimation salaire net annuel	8 508€	11 132,88€	13 350€	19 661,04€	







# LES COÛTS POUR L'EMPLOYEUR LA 1<sup>ère</sup> ANNEE



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut + Estimations charges sociales (hors Alsace-Moselle)	492,22€ + 10€	783,9€ + 10€	979,7€ + 15€	1 848,42€ + 45€	<b>Coûts complémentaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mutuelle : prise en charge minimale de l'employeur de 50%</li> <li>o Hébergement et restauration : à voir avec la Ligue régionale</li> <li>o Médecine du travail : 100 €/an (estimation)</li> </ul>
- Aide de l'Etat	416,6€	416,6€	416,6€	416,6€	<b>Aides complémentaires potentielles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Aide AFDAS : hébergement et restauration               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Fafa Formation</li> <li>o Aide maître d'apprentissage</li> </ul> </li> </ul>
Estimation Reste à charge mensuel	<b>85,62€</b>	<b>377,3€</b>	<b>578,1€</b>	<b>1 476,82€</b>	
Estimation Reste à charge annuel	<b>1 027,44€</b>	<b>4 527,6€</b>	<b>6 937,2€</b>	<b>17 721,84€</b>	





# LES COÛTS POUR L'EMPLOYEUR LA 2<sup>ème</sup> ANNEE



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Coûts complémentaires
Salaire brut + Estimations charges sociales (hors Alsace-Moselle)	711€ + 10€	929,74€ + 10€	1 127,5€ + 15€	1 848,42€ + 45€	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Mutuelle</b> : prise en charge minimale de l'employeur de 50%</li><li>○ <b>Hébergement et restauration</b> : à voir avec la Ligue régionale</li><li>○ <b>Médecine du travail</b> : 100 €/an (estimation)</li></ul>
- Aide de la FFF	400€	400€	400€	400€	
Estimation Reste à charge mensuel	321€	539,74€	742,5€	1 493,42€	
Estimation Reste à charge annuel	3 852€	6 476,88€	8 910€	17 921,04€	

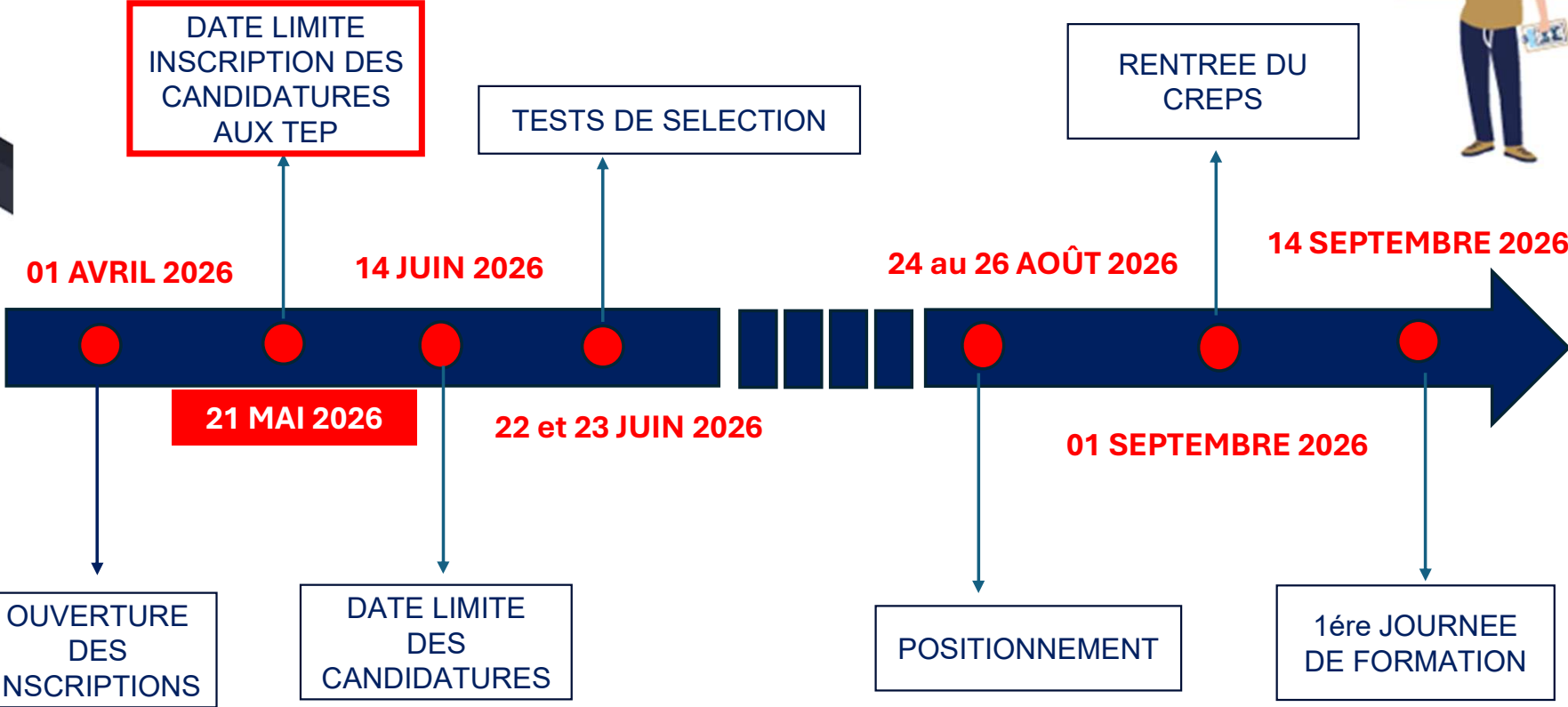




# LES DATES A RETENIR



**BMF  
BPJEPS MAPST**



# 4

## CHARGE DE DEVELOPPEMENT DE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE



CENTRE-VAL DE LOIRE





INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

**FORMER AU DÉVELOPPEMENT, À LA GESTION ET À LA STRUCTURATION DES ORGANISATIONS SPORTIVES ET ASSOCIATIVES À TRAVERS 4 BLOCS :**

- ▶ Accompagner un projet de développement associatif (Bloc 1)
- ▶ Gérer l'administration, les ressources humaines et les finances d'une structure (Bloc 2)
- ▶ Organiser et coordonner les activités sportives et leurs équipements (Bloc 3)
- ▶ Concevoir et mettre en place des événements sportifs ponctuels (Bloc 4)





INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

### LES MÉTIERS ACCESSIBLES À LA SUITE DE LA FORMATION

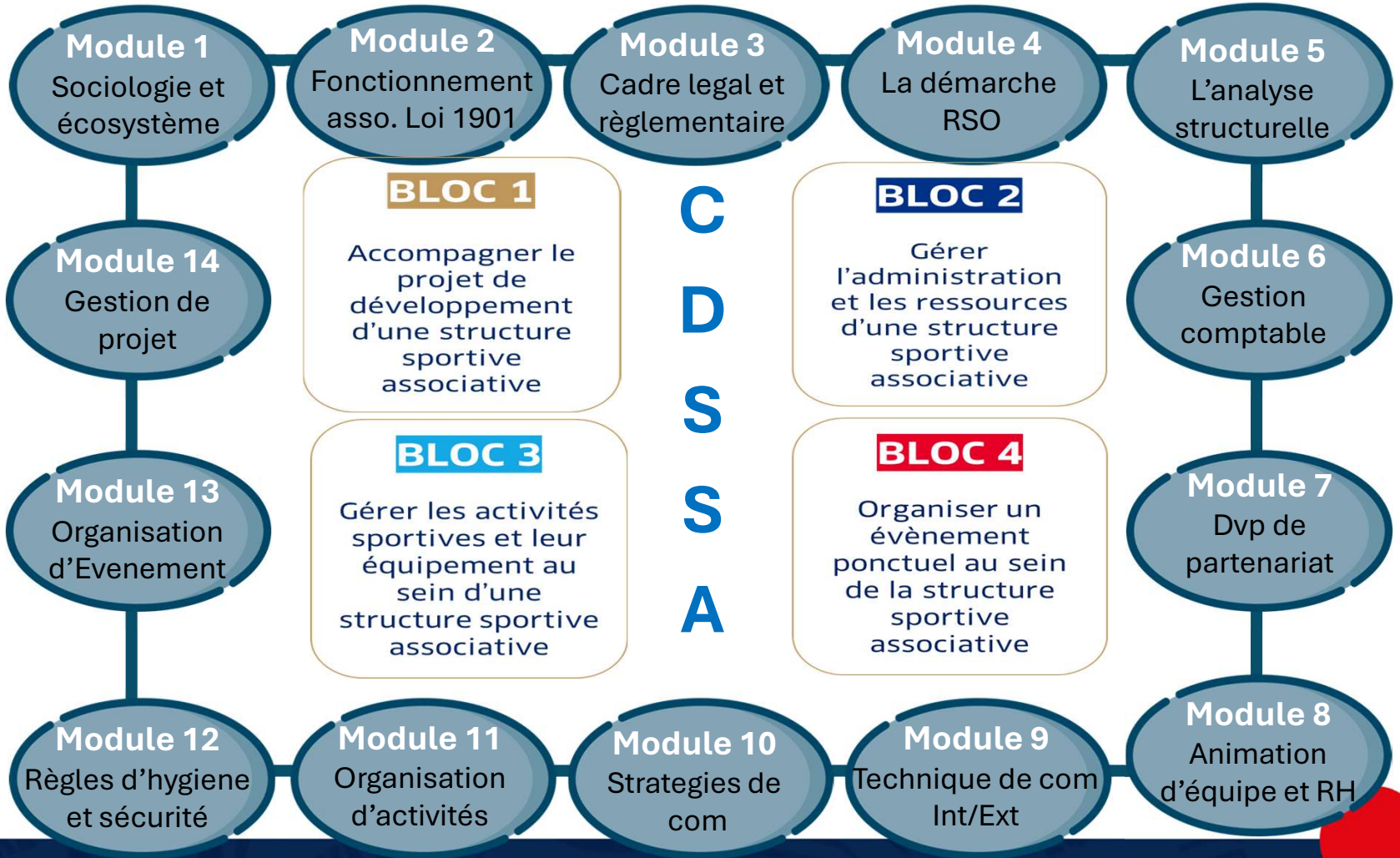
- ▶ Responsable administratif et financier
- ▶ Chargé(e) de développement
- ▶ Chargé(e) de communication
- ▶ Chargé(e) de mission
- ▶ Chef(fe) de projet événementiel ou partenariats
- ▶ Autres fonctions dans les organisations sportives associatives locales, régionales ou nationales





INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL

# LES REFERENTIELS METIERS – DES BLOCS DE COMPETENCES



APPRENTISSAGE OU EN  
FORMATION CONTINUE

609h00 DE FORMATION  
(présentiel et FOAD)

400h00 DE MISE EN  
SITUATION  
PROFESSIONNELLE

12 MOIS DE FORMATION  
2 JOURS TOUTES LES  
SEMAINES

Sauf période de vacances scolaires

**LE CDSSA**



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LES PREREQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- ✓ Être étudiant, salarié, demandeur d'emploi ou en reconversion
- ✓ Être titulaire d'un Bac ou d'un diplôme équivalent (niveau 4)
- ✓ Être titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent
- ✓ Être en possession d'une carte d'identité valide
- ✓ Justifier d'un an d'expérience dans une association sportive

**FORMATION CDSSA**  
CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT  
DE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE  
TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE DE NIVEAU 5

INFORMATIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTIONS SUR [MAFORMATION.FFF.FR/CDSSA](https://maformation.fff.fr/cdssa)

**LE CDSSA**



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## FORMATION CONTINUE

Frais pédagogique : 5 000€

Frais Annexes : selon régime pension

- Demande aide Fafa formation avant le début de la formation (club)
- L'apprenant peut utiliser son CPF à débloquer 11 jours avant le début de la formation



Possibilité de mobiliser au  
maximum 1 500 € de vos droits CPF



# LE CDSSA

N°



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LA REMUNERATION DES APPRENTIS

TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Coûts complémentaires
Salaire brut	492,22€	783,9€	979,7€	1 848,42€	
Estimation charges sociales	2€	2€	15€	210€	<ul style="list-style-type: none"><li>o Mutuelle : prise en charge maximale de l'apprenti de 50%</li><li>o Hébergement et restauration : à voir avec la Ligue régionale</li></ul>
Estimation salaire net mensuel	490,22€	781,9€	964,7€	1 638,42€	
Estimation salaire net annuel	5 882,64€	9 382,8€	11 576,4€	19 661,04€	



INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## FORMATION EN APPRENTISSAGE

Frais Pédagogique prix en charge et une aide aux employeurs  
d'apprentis niveau 5 : 4 500€

Type de coût pour une 1ère année	-18ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	+ 26ans
Salaire brut + estimation charges sociales	492,22 € + 10€	783,90€ + 10€	966,21€ + 15€	1 823,03€ + 45€
Aide de l'état par mois	375 €	375 €	375 €	375 €
Estimation reste à charge mensuel	127,22 €	418,77 €	606,21 €	1 493,03
Estimation reste à charge annuel	1 526,64€	5 025,24€	7 274,52 €	17 916,3€

L'aide reste fixée à 6 000 € pour les apprentis reconnus travailleurs handicapés

**Frais pédagogique : 0 €**

**Frais Annexes : selon régime pension**

- Demande aide FAFA formation avant le début de la formation (club)





INSTITUT EMPLOI  
FORMATION  
DU FOOTBALL



## LES DATES A RETENIR

**CDSSA**

> NIVEAU V

23 MARS 2026

OUVERTURE

14 JUIN 2026

DATE LIMITE CANDIDATURES

22 ET 23 JUIN 2026

TESTS DE SÉLECTION

21 AOUT 2026

POSITIONNEMENT

> Inscriptions à la formation CDSSA ici : <https://maformation.fff.fr/40-cdssa.html>

**LE CDSSA**



# LE MOT DU DTR



CENTRE-VAL DE LOIRE



**CONTACT IR2F :**

[ir2f@centre.fff.fr](mailto:ir2f@centre.fff.fr)

02.38.69.73.04



**CONTACT CREPS : SOUFIANI Mounir**

[Mounir.soufiani@creps-cvl.fr](mailto:Mounir.soufiani@creps-cvl.fr)

06.16.80.73.51

<https://www.creps-cvl.fr/formation.offre>

**MERCI !**

<https://foot-centre.fff.fr/simple/formations-professionnalisantes-inscription-2026-2027/>



[foot-centre.fff.fr](https://foot-centre.fff.fr)



[@lcfofficiel](https://www.facebook.com/lcfofficiel)



[@liguecentrevlfootball](https://www.instagram.com/liguecentrevlfootball)



[Ligue Centre-Val de Loire de Football](https://www.youtube.com/LigueCentreValdeLoireFootball)